



Tournoi le dimanche 28 avril 2024

Madame, Monsieur le Président, Madame, Monsieur le Professeur,

Le CSA judo des Andelys vous convie à son tournoi consacré aux Mini-poussins (2018) Pré-poussins (2016 et 2017) et Poussins (2014 et 2015) y compris les ceintures blanches (qui seront regroupées ensemble).

Ce tournoi aura lieu le dimanche 28 avril au Gymnase Henri Boyer, rue Raymond Phelip, 27600 les Andelys.

Afin de veiller au bon déroulement de cette journée, nous vous demandons d'inscrire vos enfants via l'extranet de la fédération au plus tard le 25 avril 2024.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous joindre au 06 88 17 88 95 ou par mail : courtin.francis@wanadoo.fr

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Madame, Monsieur la Présidente et Madame, Monsieur les Professeurs, nos salutations distinguées.

Le Président Le Professeur

Jérémie Beauvilain Francis Courtin





Déroulement du Tournoi

Poussins et Poussines -32kg (2014/2015)

9h00 à 9h30 : Pesée

9h30 à 10h : échauffement collectif

10h00 à 11h30 : Animation sous forme de poules (Les débutants seront regroupés ensemble)

Poussins et Poussines +32kg (2014/2015)

10h30 à 11h00 : Pesée

11h00 à 11h30 : échauffement collectif

11h30 à 12h30 : Animation sous forme de poules (Les débutants seront regroupés ensemble)

Pré-Poussins et Pré-Poussines (2016/2017)

13h30 à 14h00 : Pesée

14h00 à 14h30 : échauffement collectif

14h30 à 16h00 : Animation sous forme de poules (Les débutants seront regroupés ensemble)

Mini-Poussins et Mini-Poussines (2018)

15h00 à 15h30 : Pesée

15h30 à 16h00 : échauffement collectif

16h00 à 17h30 : Animation sous forme de poules (Les débutants seront regroupés ensemble)





Règlement du Tournoi

- Clubs invités, Gisors, Etrépagny, Gaillon, Autheuil-Authouillet, SPN Vernon, CSADN Vernon, Pacy sur Eure, Gasny, la Saussaye et Bray-Lû.
- 2. Conformément à la nouvelle réglementation, pour les judokas inscrits sur l'extranet, il ne sera pas nécessaire de présenter les licences et les certificats médicaux. Cependant, si un judoka ne serait pas inscrit, il devra présenter licence et certificat médical. Tous les 1 timbre de licence (débutants) seront regroupés entre eux.
- 3. Les judokas seront répartis par poule de 4 combattants en respectant au maximum une uniformité de poids dans le respect des 10 % d'écart de poids. Les poules de 3 ou 5 pourront permettre de moduler ces différences.
- 4. Arbitrage éducatif selon les règles FFJDA.
 - Temps de combats : 1min30
- 5. Tous les combattants seront récompensés par une médaille et un goûter (boisson + gâteau).
- 6. Chaque club participant devra fournir un arbitre/commissaire, un repas leur sera offert.